

Communiqué
de presse

Montpellier, France, le 18 août 2022 – 17h45 CEST

Convocation à une nouvelle Assemblée Générale le 1^{er} septembre à 14 heures

Intrasense (FR0011179886 - ALINS), spécialiste des solutions logicielles d'imagerie médicale et concepteur de Myrian[®], informe ses actionnaires que l'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) réunie sur deuxième convocation le 12 juillet 2022 n'ayant pu valablement délibérer, faute de quorum, sur les projets de résolutions à caractère extraordinaire, les actionnaires sont de nouveau convoqués le **1^{er} septembre 2022 à 14 heures** au siège social de la Société, situé 1231, avenue du Mondial 98 – 34000 Montpellier.

Modalités de la troisième convocation

L'Assemblée Générale Extraordinaire est appelée à délibérer sur le même ordre du jour que celui figurant sur l'avis de convocation initial en date du 10 juin 2022. Les résolutions adoptées en deuxième convocation ne sont pas soumises au vote. Ne sont soumises au vote que les résolutions dites extraordinaires (N° 11 à 17 et N° 19).

Aux termes d'une ordonnance de la Présidente du Tribunal de Commerce de Montpellier en date du 18 juillet 2022, un mandataire ad hoc a été désigné. Il aura notamment la charge de représenter les actionnaires minoritaires défaillants, et exercera leurs droits de vote à raison de deux-tiers de votes positifs et un-tiers de votes négatifs, afin de rendre neutre, en termes de majorité qualifiée, sa participation aux délibérations.

Les procurations et formulaires de vote par correspondance retournés pour l'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2022 (première convocation) et du 12 juillet 2022 (deuxième convocation) resteront valables pour l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} septembre août 2022.



À propos d'Intrasense

Créée en 2004, Intrasense développe et commercialise un dispositif médical unique, Myrian®, plateforme logicielle facilitant et sécurisant le diagnostic, la prise de décision et le suivi thérapeutique. Grâce à Myrian®, plus de 1000 établissements de santé répartis dans 40 pays bénéficient d'une plateforme unique et intégrée pour lire tout type d'images (IRM, scanner...). Enrichie d'applications cliniques expertes pour des pathologies spécifiques, Myrian® offre une solution de traitement d'image universelle, intégrable dans tous les systèmes d'information de santé. Intrasense compte 56 salariés, dont 16 dédiés à la Recherche et Développement. Labellisée « entreprise innovante » par la BPI, elle a investi plus de 10 millions d'euros en Recherche et Développement depuis sa création.

Plus d'informations sur : <http://www.intrasense.fr/fr/>.

Contacts

Intrasense

Anne-Elisabeth Achiri
Chargée des communication

Tél. : 04 67 13 01 30
investisseurs@intrasense.fr

NewCap

Olivier Bricaud
Communication financière
et relations investisseurs

Tél. : 01 44 71 20 40
intrasense@newcap.eu